CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23977** **VALABLE JUSQU'AU** **07/03/2027**

ÉDITÉ LE 04/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1820

Raison sociale : ETABLISSEMENTS HERBELIN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/01/2025

Sigle : HERBELIN

Capital : 192 000

ZI LOUIS DELAPORTE
76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 1957 B 21

Siret : 572 750 214 00031

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 3184160

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 760038X1247001 / 001 535364/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 760038X1247001 / 001 535364/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 35 06 95 50 **Fax :** 02 35 06 95 59

Portable :

Responsabilité légale :
FREBOURG NICOLAS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.herbelin-peintures.fr

E-mail : ets-herbelin@wanadoo.fr

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 295 192 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante)	30	14/01/2025
3422	Imperméabilité des façades (Technicité confirmée)		09/09/2025
3423	Imperméabilité des façades (Technicité supérieure)		16/01/2024
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	30	12/12/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	30	07/03/2023
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/03/2026 11:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E23977** **VALABLE JUSQU'AU** **07/03/2027**

ÉDITÉ LE **04/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1820
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/01/2025
Capital : 192 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 1957 B 21

Siret : **572 750 214** **00031**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 3184160

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 760038X1247001 / 001 535364/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 760038X1247001 / 001 535364/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS HERBELIN**
Sigle : HERBELIN
ZI LOUIS DELAPORTE
76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES

Téléphone : 02 35 06 95 50 **Fax :** 02 35 06 95 59
Portable :

Site Internet : http://www.herbelin-peintures.fr
E-mail : ets-herbelin@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
FREBOURG NICOLAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	05/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/03/2026 11:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.